

## Procès verbal du Conseil d'École du jeudi 25 février 2016

### Membres avec voix délibérative :

M. BONNEFOY Patrick	Directeur, Président du Conseil d'École	Présent
M. GUILLEMAIN Maël	Enseignant MS	Présent
M. OBINO Eric	Enseignant PS	Présent
Mme BALEIX Mylène	Enseignants GS	Absence justifiée
Mme CAMINADE Cécile	Enseignante GS	Absence justifiée
Mme CARRERAS Roser	Enseignante d'espagnol et catalan	Présente
Mme DUCRUET Claire	Enseignante PS	Présente
Mme DUVAL BONNET Hélène	Enseignante MS/GS	Présente
Mme FORNELLS Rose-Marie	Enseignante MS	Absence justifiée
Mme GALLARDO Ana	Enseignante GS	Présente
Mme GARCIA Séverine	Enseignante GS	Présente
Mme GONZALEZ Maria	Enseignante d'espagnol et catalan	Absence justifiée
Mme LABEYRIE Carole	Enseignant e GS	Présente
Mme LEFORT Sophie	Enseignante MS	Présente
Mme MARINAS Caroline	Enseignante PS et GS	Absence justifiée
Mme MARTINEZ Montse	Enseignante d'espagnol et catalan	Présente
Mme MATHARD Nathalie	Enseignante MS	Présente
Mme MOREL Géraldine	Enseignante PS	Absence justifiée
Mme RAPATEL Laurence	Professeur de musique	Présente
Mme RUBIRA Anne-Marie	Enseignante PS	Présente
Mme SAINT- MARTY Sandra	Enseignante MS	Absence justifiée
Mme SALMERON Cristina	Enseignante PS/MS	Présente
Mme SOULAT Caroline	Enseignante GS	Absence justifiée
Mme ZOELLER Amandine	Enseignante GS	Présente
M PRAT Rafael	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme BARATTI Séverine	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme BLANQUEZ Anna	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme BUSQUETS Sylvia	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme CAZALIS Catherine	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme DUJARDIN Chiara	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme FDEZ. NESPRAL Gemma	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme FERNANDEZ Elsa	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme LOZANO Blanca	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme MARTIN Karine	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme RASERO Lucy	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme ROIG SANZ Diana	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme SANCHO SITJA Ana	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme VERDUCI Cristina	Représentant des parents d'élèves titulaire	Présente
Mme VIZMANOS Dominique	Représentant des parents d'élèves titulaire	Absence justifiée
Mme SOLÁ SERRA Anna	Représentant des parents d'élèves remplaçant	Présente
Mme PLASENCIA Alejandra	Représentant des parents d'élèves remplaçant	Présente
M FUCHART Yann	Représentant des parents d'élèves remplaçant	Présent

### Membres avec voix consultative :

M DUTHEL Dominique	Proviseur (titulaire)	Absence justifiée
M. GUILLEN Marc	Directeur administratif et financier (titulaire)	Absence justifiée
M PIETRI Laurent	I.E.N en résidence à Madrid	Absence justifiée
Invité(s):		
Mme GUITON Sandrine	ASEM	Présente
Mme VELERT Damaris	ASEM	Présente
Mme MERCE Gloria	ASEM	Présente

### Ordre du Jour :

- Adoption de l'ordre du jour
- Dispositif de soutien linguistique
- Livrets d'évaluation et livrets d'adaptation
- Projet jardinage
- Semaine du livre
- Parcours culturel et artistique
- Monsieur Journal
- Enquête GS 2016/2017
- Projet immobilier : choix du constructeur
- FSE
- Questions diverses

Secrétaire : Carole Labeyrie

Secrétaire adjoint : Mme SANCHO SITJA Ana

Début des travaux : 17h30

### Adoption de l'ordre du jour

Ajout des questions diverses transmises par l'APE.

Pas de question de la part des enseignants.

L'ordre du jour est adopté.

### Dispositif de soutien linguistique

Ce dispositif est mis en place pour les élèves signalés en difficultés dans l'apprentissage de la langue française en MS et GS à partir des profils linguistiques. Les profils sont réalisés par les enseignants de MS et GS en s'appuyant sur un document de la zone ibérique de l'AEFE, puis transmis à la Direction. Les enseignants de PS analysent les profils pour constituer des groupes de besoins de 4 à 5 élèves. 4 enseignants de PS sont impliqués dans ce dispositif qui est proposé 4 fois par semaine de 12h00 à 12h30.

47 élèves sont suivis depuis janvier, 2016 1 à 2 fois par semaine : 18 GS et 36 MS.

Intervention d'un professeur de PS : Tous les besoins ont été pris en compte. Ce travail en petit groupe favorise la motivation des élèves. Les GS travaillent sur le parler alors que des MS sont plus axés sur le comprendre. Certains élèves sont suivis car ils parlent peu.

#### Discussions :

Un parent demande comment sont définis les objectifs de ce dispositif et si les parents sont prévenus.

Le directeur précise que ce sont ceux définis dans les programmes 2015 de la maternelle. Dans le cadre des rencontres avec les familles, les enseignants informent de ce suivi particulier. Il s'agit d'une différenciation comme celles faites en classe mais avec des moyens en personnels plus importants.

Un parent demande ce qui est prévu pour les enfants qui n'atteignent pas le niveau.

Pour les élèves qui n'atteignent pas le niveau de compétences nécessaire (surtout pour les GS lors du passage en CP), l'école organise des équipes éducatives avec les familles pour s'interroger sur les raisons de ces difficultés. Cela peut aboutir sur des orientations vers des orthophonistes, des psychologues. On sollicite alors des bilans pour mettre au point des dispositifs de soutien. Il s'agit d'une personnalisation des parcours d'apprentissage. Les informations seront remontées aux enseignants de CP, à qui on passe les relais pour qu'ils prennent conscience de l'historique de l'enfant.

Le directeur rappelle que les maintiens ne sont pas autorisés en maternelle sauf dans des cas exceptionnels liés à un handicap reconnu.

Un parent demande si ces dispositifs existent aussi pour les autres langues. Oui, avec 4 créneaux de soutien proposés par 2 professeurs.

### Livrets d'adaptation et livrets d'évaluation

#### Livrets d'évaluation

Pour 2015/2016, suite à des problèmes du fournisseur (CRDP de Poitiers) pour introduire les nouveaux programmes, la fréquence de transmission des bilans a été modifiée pour les GS :

- GS semestriel
- MS semestriel
- PS annuel avec un livret d'adaptation fin janvier

Cette plateforme est réalisée en France, il est donc très difficile de faire introduire les traductions en espagnol ou catalan. Certains choix comme les couleurs des codages sont imposés. Ces changements ont créé des difficultés pour l'équipe enseignante. Il a fallu faire une adaptation des programmes qui a demandé plusieurs heures de réunions pour préparer les bilans. Cette programmation a dû être introduite par la Direction directement sur la plateforme.

Ces problèmes ont mené l'équipe enseignante à engager une réflexion sur la pertinence de cet outil. Suivant les conclusions de cette réflexion, il est possible que l'école maternelle fasse d'autres choix pour l'année scolaire 2016/2017.

A ce jour, 7 familles n'ont pas consulté le livret en GS et 6 familles n'ont pas consulté le livret en MS. Ce sont les statistiques habituelles. Un rappel a été envoyé cette semaine. Pour les PS un email sera envoyé au mois de mai pour que les parents confirment les adresses emails et pour qu'ils puissent accéder à la plateforme. Le Directeur rappelle aux membres du CE la procédure d'envoi des bilans et de validation des mails des familles.

Un parent signale les difficultés de lisibilité avec l'utilisation des différents verts dans les bilans.

Le Directeur répond qu'il est bien conscient de cette difficulté qui a été signalée à l'Inspecteur de la zone Ibérique. Ce choix a été fait par le CRDP qui a traduit les préconisations de l'EN sur l'évaluation positive par l'utilisation d'un camaïeu de verts. Le directeur reconnaît l'absurdité de ce choix qui ne correspond pas à la philosophie de l'évaluation positive. C'est une des raisons pour laquelle l'utilisation de Cerise l'année prochaine peut être mise en cause.

## Projet Jardinage

Participation de toutes les classes aux activités sur le site de Munner. Il n'y aura pas d'intervenant cette année. Les enseignants mèneront les activités eux-mêmes. Victor préparera les parcelles début mars avec 30 sacs de terreau. M Guillemain détaille le projet : il y aura 3 zones où se fait le jardinage extérieur (certaines classes font aussi du jardinage intérieur depuis le début de l'année). Les parcelles sont réparties entre les classes. Les élèves sèmeront des plantes aromatiques, des fraises, des graines d'haricots, des fleurs, etc.

Les objectifs d'apprentissage de ce projet sont:

- Explorer le domaine du vivant, le développement du végétal.
- Favoriser les activités langagières avec un travail sur les verbes et actions du jardinage, et le vocabulaire.
- Mener des observations d'insectes dans le jardin
- Développer les aspects sensoriels avec les odeurs et le contact avec la nature

## Semaine du livre

La 13ème semaine du livre se déroulera du 2 au 6 mai 2016. Deux auteurs francophones participeront à cet événement : Alan Mets et Emile Jadoul.

Pour ce projet, 22 classes de la PS au CP au LFB seront mobilisées (près de 600 élèves) et 7 classes à Lesseps participeront.

Il y a un financement exceptionnel du LFB pour l'organisation (transport et hébergement des auteurs).

Le mardi 3 mai (16h25 à 17h30), un marché aux livres sera proposé pour favoriser l'ouverture aux familles. Une communication spécifique sera mise en place afin de permettre aux familles de prévoir ce rendez-vous. Il sera proposé que les parents relais envoient un email aux parents pour les inviter à venir et faire de ce marché une grande fête de la culture, un moment convivial.

Le projet est développé par le directeur et la bibliothécaire de l'école. Ce travail a commencé en septembre. Pour Christine Angel c'est deux mois de travail pour coordonner les différents intervenants. L'année dernière, 60 ateliers ont été proposés aux élèves à la maternelle. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à la littérature de jeunesse et développer le plaisir de la lecture. C'est un élément essentiel dans l'apprentissage des élèves.



## Parcours culturel et artistique

De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur les trois champs : des **rencontres**, des **pratiques**, des **connaissances**.

Bilan annuel quantitatif des parcours artistiques et culturels 2015-2016										
		Arts visuels	Arts du langage	Arts du quotidien	Les arts du son	Les arts du spectacle vivant	Les arts de l'espace	TOTAL		
		Arts plastiques, cinéma, photographie, design, arts numériques	Littérature poésie	Objets d'arts, mobilier, bijoux	Musique, chanson	Théâtre, chorégraphie, cirque	Architecture, jardins, urbanisme			
Sortie scolaire	PS	5		1		4	1	11	53	Sortie scolaire
	MS	5		1		3	1	10		
	GS	15		1	1	10	5	32		
Sortie scolaire avec nuitées	PS							0	0	Sortie scolaire avec nuitées
	MS							0		
	GS							0		
Intervenant ponctuel/régulier	PS	2	15		7		1	25	83	Intervenant ponctuel/régulier
	MS	1	15		5	6	1	28		
	GS	1	16		5	7	1	30		
Projets de classe/cycle/école	PS	4	12	1	1	1	9	28	87	Projets de classe/cycle/école
	MS	1	12	2		3	7	25		
	GS	7	12		2	5	8	34		
Evènements	PS		8		5	3	1	17	55	Evènements
	MS		5	2	7	1		15		
	GS	3	5		9	6		23		
<b>TOTAL</b>		44	100	8	42	49	35			
<b>TOTAL PS</b>		11	35	2	13	8	12			
<b>TOTAL MS</b>		7	32	5	12	13	9			
<b>TOTAL GS</b>		26	33	1	17	28	14			

Plusieurs projets contribuent à ce parcours : Mercat de les flors (Spectacle de danse), Musée Tapies, Musée Miró, Circ d'hivern, Meu primer festival, Sortie au Parc Santa Améilia, Los castellers, La castanyera, El tío, Visite du Père Noël, Chorale de Noël, Fêtes de fin d'année avec les familles, Galette des rois, Projet arts visuel, Projet sur le goût, Concerts de piano, Projet d'architecture, Projet Découverte d'un métier, Ateliers pâtisserie, Concert d'accordéon, Projet de création d'un livre audio, Rencontre d'un auteur, Projet contes, Le prix des incorruptibles, La semaine du livre, Projet jardinage, Projet Kappla...

Plusieurs enseignants détaillent différents projets. Ils contribuent tous à des objectifs d'apprentissage définis dans les programmes. L'analyse fine montre qu'il y a autant de projets dans tous les niveaux. La logistique pour les PS est très importante.

Un exemple : la Visite au musée Tapies. Il s'agit de découvrir le peintre catalan avec ses techniques. En classe, les élèves travaillent sur des ateliers peintures et papier. L'exploration est favorisée pour construire les apprentissages. Au musée, ils découvrent différentes techniques. C'est un tissage complet, avec une progression.

Pour toute activité, il y a un travail préalable: on définit des objectifs pédagogiques d'apprentissage en premier. Les projets servent de support pour atteindre les objectifs d'apprentissage. Le directeur émet un avis favorable quand les projets s'inscrivent dans le projet d'établissement et respectent les programmes. Il s'assure aussi du respect des normes de sécurité.

Les enseignants ont une totale liberté pour définir les projets de l'année. L'équipe essaie de diversifier les propositions.

Les programmes de l'EN sont distribués aux parents d'élèves élus.

## Monsieur Journal

Le Blog de Monsieur Journal a pour objet de relater l'actualité de l'école. Tous les parents ont reçu une information sur l'existence de ce Blog.

Pour l'année scolaire 2015/2016 : 11 articles, 96 connexions. C'est peu au regard du travail réalisé par la bibliothécaire de l'école.

Un parent d'élève explique qu'il est difficile de trouver le Blog de M. Journal sur l'ENT. Le directeur répond que l'ENT est un espace sécurisé. Le lycée ne peut modifier l'interface. Il s'étonne cependant de cette difficulté puisqu'un mail de rappel a été envoyé aux familles. En se connectant sur l'ENT et la consultation des mails, un lien dans le message renvoie vers le Blog, directement sans chercher dans l'arborescence de la plateforme.

## Enquête GS

Les enquêtes pour faire le point des départs de l'école seront envoyées à partir de vendredi 26 février. L'enquête de MS permettra aux parents d'émettre un souhait sur le site de scolarisation (Munner ou Pedralbes).

Pour rappel, il y a 53 places de GS sur Pedralbes avec une priorité pour les fratries. L'âge des frères et/ou sœurs est important dans le classement : plus ils sont jeunes, plus la priorité est importante. Chaque frère ou sœur attribue des points pour le classement.

En cas d'égalité, la distance de l'habitation (en km) déclarée par les familles servira de point de comparaison. Les familles les plus éloignées du LFB seront prioritaires.

## Projet immobilier : choix du constructeur

Une commission s'est tenue le vendredi 5 février pour effectuer une présélection sur les entreprises qui ont candidaté pour réaliser le chantier du projet immobilier. Cette commission était composée d'architectes (AEFE et B720), de membres de l'équipe de Direction, d'un parent d'élève élu, d'un professeur de la maternelle. Les entreprises sélectionnées doivent maintenant faire une offre. Une nouvelle commission se tiendra début mai.

Pour prévenir des nuisances générées par ce chantier, un cahier des charges « Chantier Propre » a été ajouté aux contraintes des entreprises. Ce cahier des charges fera partie des pièces contractuelles du marché de travaux ; il ne peut être rendu public. Il a pour enjeux de :

- limiter les nuisances pour les usagers du site, les riverains et les intervenants sur le chantier ;
- assurer la sécurité des usagers du site, des riverains et des intervenants sur le chantier ;
- optimiser la gestion des déchets ;
- limiter les risques sur la santé des ouvriers ;
- limiter les pollutions.

## FSE

Il reste actuellement 8 256 € sous réserve des factures en cours de paiement.

Les frais de gestion bancaire s'élèvent à 76 €.

Quelques exemples de dépenses liées à des activités :

Castellers GS	669,80 €
Circ d'hivern	1 248,00 €
El meu primer festival	1 467,00 €
Fondation Miró GS	660,00 €
Fondation Tàpies 3-2	125,00 €
Mercat de les flors 2-1, 2-2	280,00 €

## Questions diverses

### 1. Planning Conseil d'école

*Serait-il possible de prévoir avec plus d'avance les Conseils d'école?*

Oui. Le planning prévisionnel est fait en septembre de chaque année. Le prochaine CE est prévu pour le jeudi 9 juin, sous réserve de modification.

### 2. ENT

*Serait-il envisageable de proposer aux parents 2 ou 3 sessions de formation sur le ENT?*



Par le biais de l'APE, c'est envisageable.

Cela a déjà été organisé par M Buty avec peu de succès. Il sera sollicité pour déterminer la faisabilité de cette formation.

### 3. Enquête GS 2016/17

*Mis à part les fratries, quels sont les critères de sélection pour les enfants de GS de Pedralbes ?*

Réponse dans l'ordre du jour.

### 4. Carnaval

*Pourquoi le Carnaval n'est pas un projet pédagogique annuel?*

*Pour quelle raison, cette année il n'y a pas eu d'harmonisation concernant les tenues de Carnaval entre les classes de maternelle de Munner et de Pedralbes?*

Le concept de « projet pédagogique annuel », au sens écrit dans la question (« obligatoire »), ne correspond pas aux principes du fonctionnement de l'école maternelle. Les projets sont développés par les enseignants dans le cadre des objectifs d'apprentissage définis par les programmes. En qualité de professionnel de l'enseignement, ce sont ces objectifs d'apprentissage qui rythment l'année scolaire et définissent une progression et non les projets ou un calendrier de festivités. Les enseignants ont une totale liberté pour choisir leurs projets. Ils peuvent être collectifs, concerner un seul niveau ou quelques classes voire être spécifique à leur classe. Aucun projet de l'école n'a vocation à être une obligation et/ou répété chaque année. Les enseignants définissent leurs propres projets et les projets collectifs dans le cadre des conseils des maîtres. En cas de désaccord sur les projets collectifs, l'équipe vote. Ce fut le cas du Carnaval avec 8 votes contre et 7 favorables. Le Directeur n'est pas à même de l'imposer. Il s'agit d'un principe de Liberté Pédagogique inscrit dans les textes réglementaires du fonctionnement des écoles françaises. Il peut en revanche interdire un projet sur des critères de sécurité.

Il n'y a pas eu d'harmonisation entre Pedralbes et Munner car les sites sont différents avec des classes d'âge différentes. Les contraintes qui en résultent sont donc très différentes. Au collège/lycée, le Carnaval est un projet mené par le CVL. En primaire, il n'y a pas eu de festivités particulières. Seul le déguisement a été autorisé. Cette information a d'ailleurs été donnée en élémentaire au dernier moment. Sur Munner, le directeur a interrogé l'équipe enseignante le 20 janvier. Les professeurs ont fait un choix après une longue réflexion sur la comptabilité du projet avec le calendrier scolaire, les projets en cours, les contraintes logistiques liées à des enfants de 3 à 5 ans... L'ensemble de ces éléments a conduit l'équipe enseignante à ne pas faire de Carnaval cette année.

Les parents ont constaté le malaise que le manque d'information préalable a causé dans la communauté d'une grande partie de parents d'élèves. M. Bonnefoy en est désolé, mais il explique que les communications se font sur des projets que l'école programme et non ceux qu'elle ne fait pas. Il existe un grand nombre de projets que l'école ne développe pas chaque année, de même qu'il y a toujours de nouveaux projets qui apparaissent (Els Castellers, les Kappla, le Musée Tapiés...). Par exemple, il n'y a pas eu de communication lors de l'abandon du projet d'art « M3 » en 2014, ou sur l'absence de projet sur « Los reyes » en 2016. Il fait remarquer la richesse du parcours artistique et culturel développé dans l'ordre du jour du conseil d'école. Il s'agit d'un point fort de l'équipe d'enseignants de la maternelle de par la quantité de projets et sa diversité.

### 5. Travaux Munner

*Est-ce qu'on a la garantie que le choix de l'entreprise qui effectuera les travaux sera fait avant la fin du 2nd trimestre ?*

L'entreprise sera choisie en mai lors de la 2<sup>ème</sup> commission.

*Comment sera géré l'entrée et la sortie des camions ou des containers pendant les horaires scolaires, notamment lors de l'arrivée et le départ des enfants?*

L'ensemble de ces éléments a été pris en considération dans le cahier des charges du chantier. Par exemple, les livraisons et la circulation des camions sont interdites entre 8h00 et 9h30.

*La capacité maximum des préfabriqués est de 24 élèves. Pour l'année prochaine sont prévus 33 élèves en moins sur maternelle, 22 en en PS et 11 sur MS ( pas de changement sur GS). Comment se fera la réduction en MS? Uniquement sur départ naturel ou volontaire?*

De la PS à la MS, la structure actuelle permet de faire entrer 8 à 12 élèves. Les entrées pour l'année 2016/2017 ont été réduites. La structure de l'école peut être modifiée suivant les besoins en tenant en compte les départs et les demandes d'inscriptions.

*Savez-vous à ce jour si le nombre d'élèves de MS atteindra celui de 24 par classe ?*

*Les GS de Pedralbes seront maintenues?*

Tous les préfabriqués ont un effectif maximum de 24 quel que soit le niveau. Il ne s'agit pas d'un effectif maximum par niveau ou par classe mais d'un effectif maximum par salle. Les effectifs des salles dans les bâtiments 2 et 3 restent inchangés. Les répartitions des salles sont effectuées suivant les besoins de l'école. Par exemple, il pourrait y avoir une classe de MS à 29 dans la salle 31.

Les GS de Pedralbes sont maintenues pour l'année scolaire 2016/2017.

*Comment pensez-vous gérer les horaires de récréation ? Quels horaires de récréation sont prévus pour chaque niveau? Y a-t-il plus de détails sur la gestion des roulements?*

En proposant 2 récréations à la place d'une, comme c'est le cas sur Pedralbes actuellement ou dans beaucoup d'écoles avec de gros effectifs.

Actuellement : 10h30/10h50 et 15h10/15h30

L'organisation prévoit donc 2 récréations le matin : 10h20/10h40 et 10h40/11h00

Et 2 récréations l'après-midi : 15h00/15h20 et 15h20/15h40.

Cette organisation et les détails doivent être discutés en conseil des maîtres lorsque nous serons dans la préparation de la rentrée.

*Lors de la réunion de présentation du projet immobilier, il avait été envisagé d'organiser une réunion avec les parents pour parler des aspects pratiques liés au quotidien et qui inquiètent les parents. Au-delà de la commission créée à cet effet, il est prévu que cette réunion se déroule ? Si oui quand ?*

Il n'est pas prévu de réunion. Cela reste un élément ouvert à la discussion.

#### 6. Informatique

*Lors de la dernière réunion, il avait été question d'un problème informatique qui rendait difficile la tâche des enseignants. Ce problème a été résolu depuis ?*

Les enseignants ne signalent pas de problème particulier en ce moment. Une difficulté est apparue avec les nouvelles imprimantes. Un réparateur est venu dès le lendemain.

#### 7. Foyer Socio-Éducatif?

*Comment sont gérés les excédents d'argent du FSE?*

Ils sont utilisés pour des projets communs ou des projets présentés par des enseignants nécessitant un financement (Intervenant, matériel particulier).

Le nombre de cotisation a baissé. Près de 30 familles n'ont pas contribué. Pour l'année 2014/2015, le solde était de 3036 € contre 4584 € pour l'année précédente.

#### 8. Fond de solidarité

*Lors de la dernière réunion il a été commenté que beaucoup de parents ne savaient pas vraiment à quoi servait le FDS. Serait-il envisageable une explication sur quoi consiste le FDS (sous forme de mail ou avec la première facture), par exemple au moment où on sollicite les parents y participer ?*

*Y a-t-il une clôture annuelle des comptes pour le FDS ? Les parents ont-ils un droit de regard? Que se passe-t-il avec les fonds restants à la fin de l'année? Envisage-t-on de réévaluer la participation à la baisse lorsque le solde est positif ?*

Une communication est envisageable sous forme d'une information.

Il y a effectivement une clôture annuelle des comptes pour le FDS. Ces éléments sont présentés en conseil d'établissement. Pour cette année, il y a eu 50 % de cotisation en moins. Les fonds restants sont reportés sur la comptabilité de l'année suivante. Un parent d'élève choisi par l'APE participe à la commission du FDS.

Le montant de la cotisation a été inchangé depuis 10 ans. Il n'est pas prévu de le baisser.

Fin de la séance : 20h30

Le Président,

Patrick Bonnefoy – Directeur

Le secrétaire de séance,

Carole Labeyrie – Enseignante



La secrétaire adjointe,

Ana Sancho Sitjà – Parent d'élève élu